



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



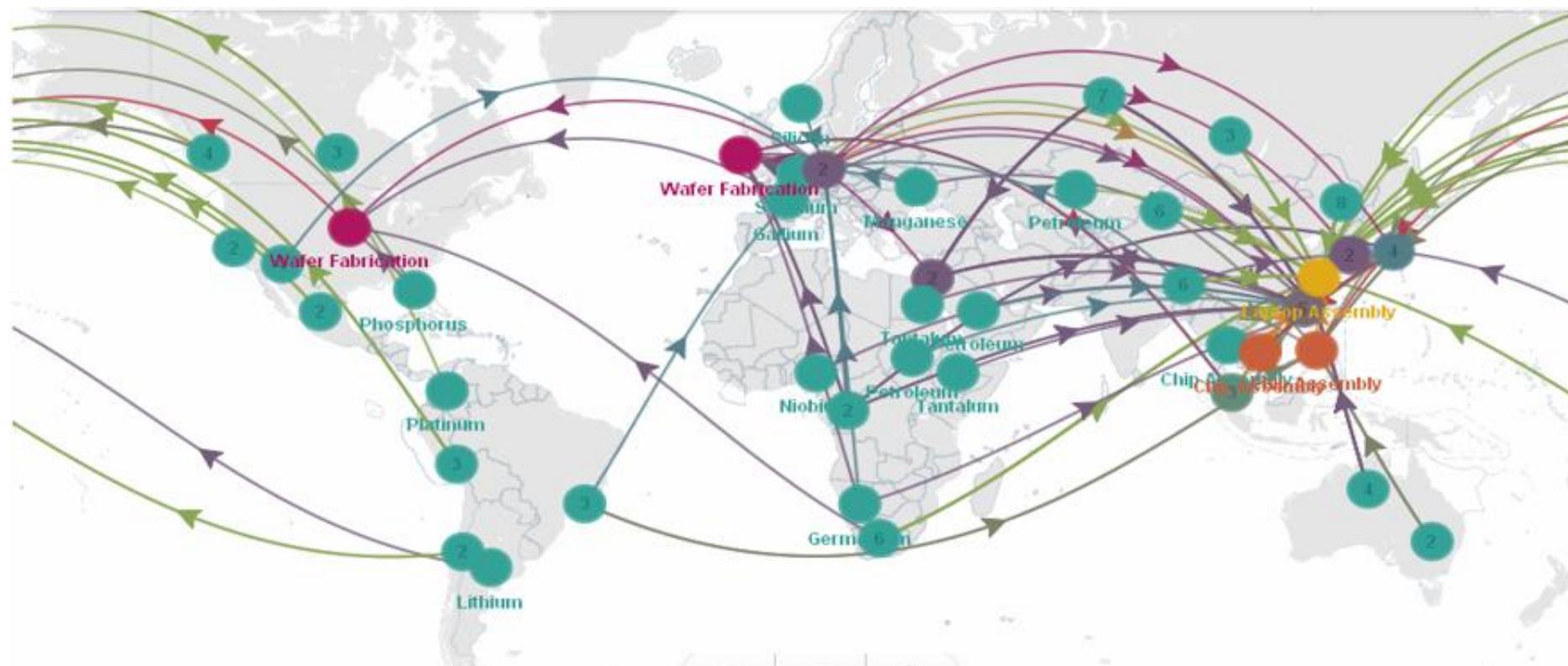
La logistique urbaine

Yann Tréméac, chef de service adjoint Transports & Mobilités

La logistique ?

- Obtenir, produire et distribuer composants et produits au bon endroit, au bon moment et dans les quantités requises
 - TMV : acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans la ville
- Quelques chiffres :
 - Le TMV représente 20% des véhicules/kilomètre parcourus en agglomération (2016)
 - Plus de 750 000 mouvements quotidiens en IdF (62% MGP), 73 000 pour Montpellier Métropole
 - 60% réalisés en VUL (diesel) à Paris
- Le E-commerce :
 - 9,1% du CA du commerce de détail en France (FEVAD), 14% de progression annuelle, 87% des français, n°1 : habillement, produits culturels,
 - Plus de 500 millions de colis livrés / an, livraison décisive dans l'acte d'achat (livraison gratuite = 1^{er} critère de choix), à domicile, point relais ou click & collect, 34% des e-consommateurs prêts à payer une livraison plus écologique
- Les grands chantiers : JO 2024, nouveaux complexes d'habitation...
- L'épidémie de COVID : on peut arrêter de se déplacer, mais pas de manger

L'exemple du circuit logistique d'un PC



Les enjeux de la logistique urbaine

- **Fonctionnels : maîtriser les déplacements de marchandises**
 - Optimisation du partage de la voirie et de l'usage du foncier, rationalisation du transport de marchandises
- **Économiques : dynamiser les activités économiques en améliorant la performance des organisations logistiques urbaines**
 - Une filière économique à part entière, fonction support de l'économie, enjeu d'adaptation à la révolution du e-commerce
- **Sociaux : impliquer et valoriser les acteurs économiques dans le processus d'amélioration de la logistique urbaine**
 - Valorisation des métiers, sensibilisation aux contraintes urbaines (conduite apaisée, livraisons silencieuses...) et environnementales, ubérisation, formation
- **Urbanistiques : organiser le territoire en prenant compte les besoins liés aux activités de livraison**
 - Donner leur juste place aux activités logistiques en ville (aire de livraison, foncier logistique...)
- **Environnementaux : limiter les nuisances générées par le transport de marchandises**
 - CO₂, pollutions locales, bruit, congestion



Le cadre national pour les chartes de logistique urbaine durable

- De fortes attentes pour développer les bonnes pratiques et la concertation entre les collectivités locales et les acteurs économiques en matière de logistique urbaine durable
 - 2014 : Conférence environnementale
 - 2015 : Conférence nationale logistique
 - 2015 : Signature du cadre national
 - 2016 : Stratégie France Logistique 2025
 - 2019 : Déploiement de la démarche, LOM et nouvelle stratégie ministérielle de mobilité
- Le cadre national encourage la signature de chartes locales pour une logistique durable en ville sur la base du volontariat
- Les grands principes de la démarche :
 - Concertation des acteurs impliqués pour harmoniser les volontés des collectivités et les réalités des acteurs économiques
 - Périmètre : ville ou agglomération
 - Engagements sur des actions à mener et sur des objectifs de résultats
- Objectifs de la démarche : diffusion des bonnes pratiques au sein des collectivités
 - Réduire les impacts sur l'environnement (GES, polluants, bruit...)
 - Apaiser le centre-ville (pollution visuelle, congestion, accidents)
 - Améliorer l'efficacité du transport des marchandises en ville
 - Renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire et créer de l'emploi



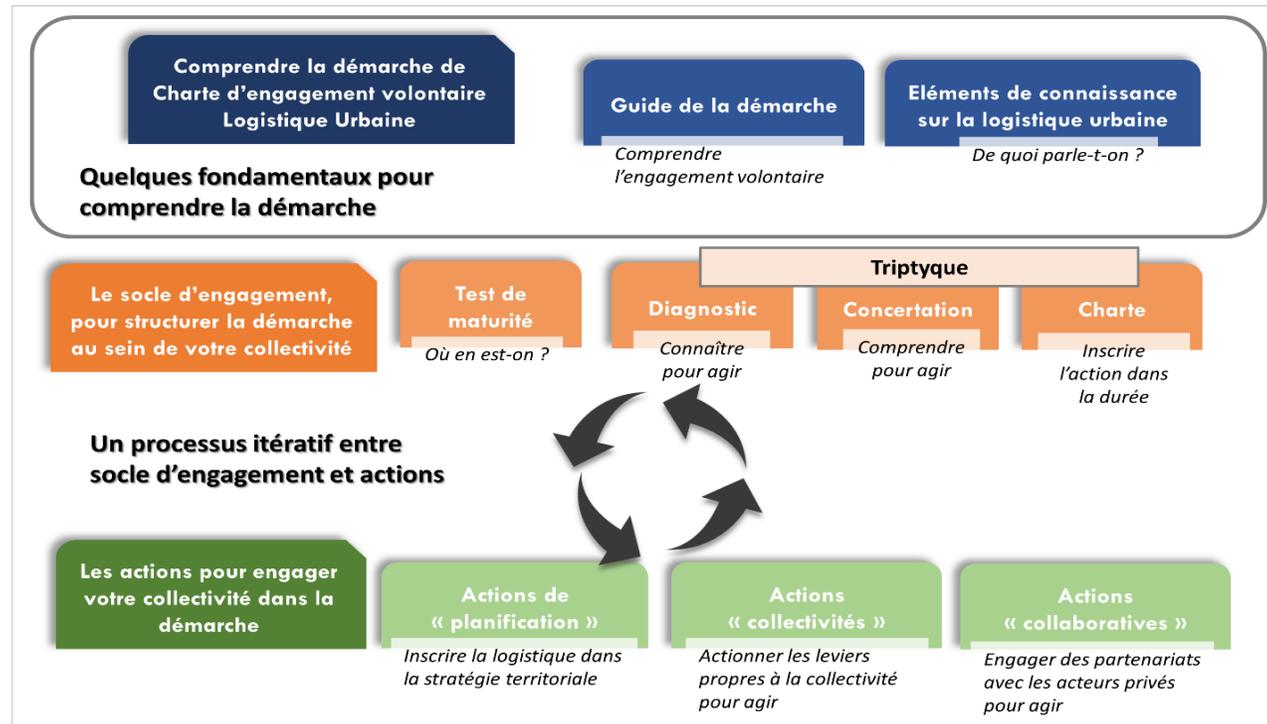
Ce qui a été fait

- 2016 : Conception d'une boîte à outils méthodologique pour les collectivités territoriales
 - Des éléments de compréhension de la démarche et de connaissance en logistique urbaine
 - Un socle d'engagement, incluant un test de maturité permettant à chaque collectivité de faire un bilan de son état d'avancement sur la thématique
 - Des « fiches actions » sur des thématiques précises
- 2017-2018 : Expérimentation de « la boîte à outils »
 - Objectifs :
 - ✓ Initier la démarche
 - ✓ Définir un plan d'actions et encourager la signature d'une charte
 - ✓ Piloter et rendre compte des actions
 - 6 collectivités territoriales impliquées :
 - ✓ Montpellier Méditerranée Métropole
 - ✓ Métropole Européenne de Lille
 - ✓ Dieppe
 - ✓ Vitrolles – Métropole Aix Marseille Provence
 - ✓ Communautés d'agglomération du Pays de Lérins (Cannes)
 - ✓ Communautés d'agglomération du Pays de Grasse



La démarche

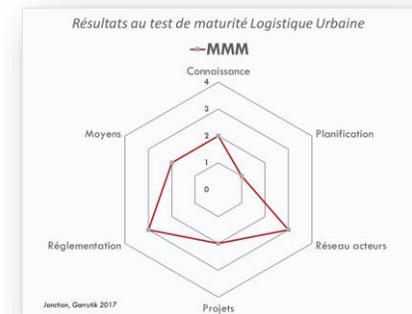
- L'engagement en faveur de la logistique urbaine s'appuie sur un triptyque :
 - La connaissance de l'organisation et des pratiques logistiques sur le territoire (diagnostic) ;
 - La concertation auprès de tous les acteurs de la logistique urbaine ;
 - L'engagement sur des actions ou des axes de travail traduit au sein d'une charte (multipartite acteurs publics et privés) et/ou d'un acte politique (délibération des élus par exemple).
- Structure :



Les outils

- Le test de maturité
 - Passe en revue 6 thématiques différentes
 - Pour faire le point à un instant « t »

Au début de la démarche
À différentes étapes pour identifier la progression de la collectivité



- Les fiches actions

- Des outils de suivi de mise en œuvre

Améliorez l'efficacité de vos aires de livraison

En bref
L'aire de livraison est l'outil de logistique urbaine le plus répandu en ville. Elle permet d'agir à une échelle beaucoup plus fine que n'importe quel autre équipement logistique et s'intègre facilement dans l'organisation spatiale de la voirie. Toutefois, pour être efficaces, les aires nécessitent d'être en nombre suffisant, bien implantées, bien dimensionnées et contrôlées.

Éléments de diagnostic à mettre en place

- Réduire l'occupation de la voirie par le TMV (dans la congestion)
- Limiter le stationnement des véhicules « ventouses » sur les aires de livraison
- Améliorer le taux de rotation des aires et donc leur efficacité

Impacts attendus

Environnementaux	Economiques	Sociaux
<input type="checkbox"/> Effet de serre <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Bruit <input type="checkbox"/> Autres ?	<input type="checkbox"/> Coût d'usage (congestion) variable en temps creux (€/par km...) <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Productivité / Mobilité <input type="checkbox"/> Différence livraisons / Activité économique <input type="checkbox"/> Attractivité territoire <input type="checkbox"/> Autres ?	<input type="checkbox"/> Conditions de travail <input type="checkbox"/> Sécurité des personnes <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Développement humain <input type="checkbox"/> Autres ?

Suivi de la mise en œuvre de l'action

Démarrage	Consolidation	Décollage	Exemplarité
Etat des lieux et aménagement / dimensionnement de l'offre à venir La collectivité dispose d'une cartographie de ses aires de livraison. Elle a réalisé un état des lieux (diagnostique) de leur aménagement et leur fonctionnement. Elle a quantifié et planifié le besoin à venir à minima sur la ville centre.	Ajustement de l'offre sur les secteurs logistiques contraints « démarche ciblée de contrôle » La collectivité a identifié à l'échelle de son territoire les secteurs prioritaires sur lesquels intervenir en matière d'aires de livraison. Sur ces secteurs elle a réalisé ou elle a étudié la réalisation d'aires adaptées. Elle a formé les agents des polices municipales concernées au contrôle du respect des aires. Elle suit des indicateurs en rapport avec le contrôle et réajuste en tant que de besoin.	Affectation « réservée » des aires de livraison (géographie dynamique des besoins dans le temps, dans l'espace) La collectivité a mis en œuvre un dispositif permettant de mieux délier et contrôler les aires (disque de livraison par exemple). Elle dispose d'un suivi SIG des aires combiné à des indicateurs de densité et typologie commerciale pour ajuster l'offre. Elle intègre systématiquement l'étude des offres dans tout nouveau projet de voirie ainsi que projet urbain.	Suivi en temps réel de l'offre en aire de livraison - contrôle ajustement de l'offre en fonction des besoins La collectivité a mis en œuvre des espaces de livraison dédiés à des usagers ou à des types de véhicules à certaines périodes de la journée (sous la forme d'autorisation d'occupation du domaine public). Elle suit en temps réel l'utilisation de ces espaces. Le contrôle est totalement intégré avec éventuellement des outils permettant de ciller les lieux à contrôler (capteurs ou autre).

Arrêt immobilisation momentanée d'un véhicule sur une route durant le temps nécessaire pour permettre le montage ou le démontage du véhicule, le chargement ou le déchargement pour pousser, ou décharger, le déplaceur (Code de la Route Art R. 119-2)

Exemplarité
Taux d'occupation des aires de livraison « 0 »
Mise en œuvre d'un dispositif permettant l'amélioration du fonctionnement des aires (g. disque 30', OTD, ...), contrôlé avec des inspections dans les documents d'urbanisme

Exemplarité
Taux d'occupation des aires de livraison « 100% »
Mise en œuvre d'un dispositif permettant l'amélioration du fonctionnement des aires (g. disque 30', OTD, ...), contrôlé avec des inspections dans les documents d'urbanisme

Exemplarité
Taux d'occupation des aires de livraison « 100% »
Mise en œuvre d'un dispositif permettant l'amélioration du fonctionnement des aires (g. disque 30', OTD, ...), contrôlé avec des inspections dans les documents d'urbanisme

Les actions

- Les actions « planification »
 - Articulez vos politiques LU au sein de vos documents de planification
 - Intégrez la mobilité des marchandises dans votre PDU
 - Réservez du foncier pour la logistique
- Les actions « collectivités »
 - Harmonisez vos réglementations marchandises
 - Améliorez l'efficacité de vos aires de livraison
 - Réglementez la circulation en fonction du niveau de pollution des véhicules
 - Améliorez la logistique de vos chantiers et la desserte temporaire des commerces environnants
 - Établissez un plan de jalonnement marchandises
- Les actions « collaboratives »
 - Avantagez les véhicules à faibles émissions
 - Encouragez les opportunités multimodales
 - Créez des espaces logistiques urbains
 - Encouragez les livraisons silencieuses en horaire décalé
 - Développez l'usage mixte de la voirie publique
 - Développez les transports urbains de fret
 - Pensez la logistique d'un projet urbain immobilier



INTERLUD

- Contexte:
 - Un programme CEE pour déployer le dispositif des chartes à l'échelle nationale
- Objectifs:
 - Informer, sensibiliser et accompagner les collectivités et les opérateurs économiques
 - Favoriser la participation des acteurs privés dans le cadre des chartes logistiques urbaines et les faire dialoguer avec les acteurs publics
 - Réaliser 50 chartes au sein de collectivités de toutes tailles
- Axes:
 - Sensibilisation des acteurs privés et publics aux enjeux actuels de la logistique urbaine
 - Mobilisation des acteurs publics et privés intéressés dans un même territoire
 - Accompagnement de la réalisation et de la mise en œuvre des chartes
 - Mise en ligne d'un site dédié à la communication sur le programme et à la valorisation de ses résultats
 - Développement des compétences, des outils et supports de formation des acteurs publics et économiques
 - Evaluation du programme et de ses actions, en termes d'économies d'énergies et d'émissions
- Acteurs:
 - CEREMA, ADEME, CGI, ROZO

Le programme EVE

- Programme CEE
 - Objectif CO2 pour les transporteurs
 - FRET21 pour les chargeurs
 - EVCOM pour les commissionnaires
 - PFE DET pour l'échange de données entre acteurs
- Partenaires
 - FNTR, OTRE, CGI, FNTV, TLF, AUTF
 - DGITM, DGEC
 - TOTAL
- <https://www.eve-transport-logistique.fr/>
- Territoires : sensibilisez les acteurs locaux, acteurs économiques : engagez-vous !





ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT
Transport et logistique

Programme d'accompagnement des entreprises pour la réduction de l'impact énergétique et environnemental dans leurs activités de transport et logistique



Programme d'accompagnement des entreprises pour la réduction de l'impact énergétique et environnemental dans leurs activités de transport et logistique

TRANSPORTEURS DE MARCHANDISES



Le dispositif Objectif CO₂ accompagne les entreprises pour agir durablement sur leur impact environnemental et valorise leur performance énergétique.

Objectif CO₂ est un des dispositifs du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique qui soutient les chargeurs, commissionnaires de transport et transporteurs dans une dynamique de filière pour l'environnement. Programme porté par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles.

LA CHARTE OBJECTIF CO₂
Une démarche de progrès pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques.

DES OUTILS OPÉRATIONNELS POUR ÉVALUER LES ÉMISSIONS

- Indicateurs clés pour suivre les progrès réalisés
- Calcul des émissions de GES en conformité avec les exigences du décret « Information GES des prestataires de transport »
- Espace numérique sécurisé pour analyser, piloter et réduire ses émissions

UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

- Plus de 60 solutions proposées dans des fiches actions
- Descriptifs techniques
- Publication de conseils de mise en œuvre

UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

- Soutien au diagnostic CO₂
- Aide pour l'élaboration d'un plan d'actions personnalisés sur 3 ans
- Suivi des progrès réalisés

Prise en charge à 100% des coûts et des honoraires

Consommer moins, c'est émettre moins de CO₂ et faire des économies !



Programme d'accompagnement des entreprises pour la réduction de l'impact énergétique et environnemental dans leurs activités de transport et logistique

CHARGEURS



Le dispositif FRET21 accompagne les chargeurs dans la réduction de l'impact environnemental de leurs transports.

FRET21 est un des dispositifs du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique qui soutient les chargeurs, commissionnaires de transport et transporteurs dans une dynamique de filière pour l'environnement. Programme porté par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles.

LE DISPOSITIF FRET21
Une démarche volontaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques du transport.

DES OUTILS OPÉRATIONNELS ET UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

- Mise à disposition gratuitement d'outils et de supports méthodologiques
- 39 fiches d'actions proposées avec retour d'expériences sur les gains GES associés

UN PLAN D' ACTIONS POUSSÉ À 3 ANS

- Actions concrètes, objectif défini et bilan annuel du plan d'actions
- Engagement officiel signé par l'ADEME et l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUT)

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

- Les chargés de projet AUT sensibilisent, accompagnent et suivent l'engagement individualisé des entreprises
- Les entreprises peuvent bénéficier du soutien d'ECO CO2 et de l'accompagnement technique d'experts habilités

Accompagnement sur mesure

« un formidable projet d'entreprise »

FRET21 est une preuve supplémentaire de notre engagement environnemental. C'est pour un véritable projet d'entreprise autour duquel les équipes, dans le B2B, travaillent étroitement et les valeurs sont mobilisées.

ENTREPRISE HUBO

Les perspectives

- Organisation & usage du foncier
 - ZFE, réglementation marchandises, circulation apaisée
 - Circuits courts
 - Coopérative
 - Cotransportage CtoC
 - ELU/CDU, contrôle emplacements de livraison, consignes automatisés / points relais, sous-sol / 3D
- Moyens
 - Modes massifiés (fluvial, fer) pour la LU, TC pour livraison (bus, car, tramway), vélo cargo, marche
 - Drones, PL autonomes, robotisation (robot suiveur, exosquelette...)
 - Nouveaux moyens de livraison sobre & low tech
 - Contenants urbains
 - Carburants alternatifs (H₂, électrification)
- Numérique
 - Objets connectés
 - PF numérique LaaS, big data, blockchain
 - Optimisation (Ecommerce) et IA
 - Suivi coefficient remplissage



Innover en matière logistique

- Des programmes de financement de l'innovation :
 - PIA, APR ADEME LUDSI, ROBNUM, TRANSLOG
- La fabrique de la logistique :
 - Plateforme ouverte d'accélération de projets innovants sur la thématique de la logistique
 - Objectifs :
 - Mettre en place un cadre de collaboration pour donner confiance aux parties prenantes pour une production ouverte et collaborative
 - Accompagner les processus d'innovation ouverte et inciter à adopter des solutions « open source »
 - Identifier des nécessités communes et se regrouper autour de communautés d'intérêt
 - Co-construire des solutions de logistique innovantes (des « communs ») entre acteurs du secteur
 - Communautés d'intérêt actuelles :
 - Digitalisation, Intelligence Augmentée, Logistique durable, Vélo, Report modal, Mutualisation, Territoires
 - Membres fondateurs:
 - ADEME, FM Logistic, FNTR, GS1, La Poste, Michelin, Samada (groupe Monoprix), Novalog, Région Ile-de-France





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DVTD/STM

Contact : yann.tremeac@ademe.fr

